N° 25

GRAND DOLE
LE MAG'
magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dole

OCTOBRE 2026



DOSSIER
pages 12 à 18

LE LOGEMENT ET L'HABITAT DANS LE GRAND DOLE

ACTUALITÉS
page 4
Périscolaire : trois réalisations majeures pour le confort et l'avenir des écoliers du Grand Dole

ACTUALITÉS
page 6
Le schéma directeur cyclable entre en selle !

CULTURE
page 22
En route pour la culture avec le bus Micro-folie !



↘ ACTUALITÉS
4-7



↘ ÉCONOMIE
19

© Aktya



© A.L.O Morgane Boye

↘ REGARDS SUR
8-9



↘ MOBILITÉS
20



↘ SPORT
21



↘ FONDS DE CONCOURS
10-11



↘ CULTURE / PATRIMOINE
22-23



© Jérôme Genée

↘ DOSSIER
12-18



↘ ENFANCE / JEUNESSE
24-25



↘ ENVIRONNEMENT
26



↘ AU CŒUR DE L'AGGLO
27

GRAND DOLE LE MAG'

DIRECTEUR DE RÉDACTION : Jean-Pascal Fichère
RÉDACTION EN CHEF : Vincent Fournier
RÉDACTION : Edwin Rolland, Solène Bonnet
MAQUETTE ET MISE EN PAGE : Alan Giboudeaux - **PHOTOGRAPHIES :** Service communication du Grand Dole, organismes cités
IMPRIM'VERT® **IMPRESSION :** LIG - L'Ingéniérie Graphique, avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et issues de forêts gérées durablement
TIRAGE : 29 500 exemplaires **ISSN :** 2429-151x

↘ ÉDITO



Chers habitants du Grand Dole,

La rentrée est toujours un moment fort pour notre territoire. C'est un symbole de dynamisme et de projets qui se concrétisent. Ainsi, cette rentrée 2026 illustre parfaitement notre volonté d'être utiles, efficaces et au plus près des besoins des habitants.

Au cours des dernières semaines, nous avons eu le plaisir d'inaugurer de nouveaux équipements pensés pour améliorer votre quotidien et renforcer les services à la population, qui structurent la vie des Grands Dolois.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, nous avons inauguré l'extension du groupe scolaire et l'accueil de loisirs à Biarne, ainsi que le nouveau restaurant scolaire à Foucherans. Prochainement, le nouvel accueil de loisirs de Rochefort-sur-Nenon entrera également en service.

Côté culture, le bus Micro-folie sillonne désormais les routes des 47 communes pour amener l'art au plus près de chez vous. Un projet novateur et structurant, qui apporte une réponse concrète à la hausse des coûts du transport, qui ne doit pas être un frein à l'accès à la culture.

Nous poursuivons également la transformation écologique de notre territoire, une ambition forte, avec le déploiement du schéma directeur cyclable, qui offre de nouveaux itinéraires sécurisés pour vos trajets du quotidien ou encore l'aménagement de nouveaux équipements en Forêt de Chaux.

Autant de nouvelles infrastructures au service des habitants de l'agglomération.

Ce numéro de votre Grand Dole le Mag' est également l'occasion de parler habitat et logement, des priorités de l'action menée par notre Agglomération. Que ce soit pour accompagner les jeunes dans leur parcours résidentiel, adapter les logements pour permettre à nos aînés de bien vieillir chez eux, ou soutenir la rénovation énergétique, notre but est de créer les conditions d'une offre adaptée à tous les profils.

Dans ce contexte exigeant, notre ambition reste inchangée : soutenir nos communes, moderniser l'action publique et garantir un service de qualité pour tous.

Je vous invite à découvrir quelques-unes de ces réalisations au fil de ce magazine et vous en souhaite une bonne lecture !

JEAN-PASCAL FICHÈRE
Président de l'Agglomération
du Grand Dole

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU GRAND DOLE SUR :

www.grand-dole.fr | **www.facebook.com/granddole** | **www.linkedin.com/company/ville-de-dole-grand-dole**

PÉRISCOLAIRE : TROIS RÉALISATIONS MAJEURES POUR LE CONFORT ET L'AVENIR DES ÉCOLIERS DU GRAND DOLE

Depuis septembre 2026, les établissements scolaires de Biarne et Foucherans disposent d'espaces périscolaires agrandis et modernisés. Un troisième chantier, à Rochefort- sur-Nenon, s'achèvera à la rentrée des vacances d'automne. Portés par le Grand Dole et soutenus financièrement par la CAF du Jura, ces projets améliorent considérablement l'accueil des enfants lors des repas et temps d'activités.

BIARNE : UN NOUVEAU PÔLE SCOLAIRE PENSÉ POUR L'AVENIR



L'extension du groupe scolaire de Biarne et son nouvel accueil de loisirs « L'Île aux loisirs » ont été inaugurés. Ils répondent à l'évolution démographique du secteur et à la nécessité d'adapter les infrastructures aux besoins actuels. Face à ces enjeux, les maires des communes concernées ont pris la décision forte de fermer leurs écoles respectives pour mutualiser leurs ressources au sein d'un même pôle scolaire.

Les objectifs de cette démarche sont multiples : organiser durablement la carte scolaire, sécuriser les écoles sur ce secteur de l'agglomération, optimiser le fonctionnement des services à la population, et rompre l'isolement des enseignants et des élèves.

Ainsi, les 125 élèves du SIVOS « Le Clos du Château », regroupant Archelange, Biarne, Chevigny, Gredisans, Jouhe, Menotey et Rainans, bénéficient désormais d'espaces entièrement repensés pour favoriser leur épanouissement.

D'une surface de 680 m², cette extension se distingue avant tout par sa dimension écoresponsable, avec 160 m² de panneaux photovoltaïques intégrés.

Le nouveau bâtiment comprend :

- **4 classes** de 58 m² chacune ;
- l'accueil de loisirs du Grand Dole, **« L'Île aux loisirs »**, qui regroupe désormais les services périscolaires et extrascolaires sur 96 m² ;
- un tout nouveau **self scolaire** de 110 m², conçu pour favoriser l'autonomie des élèves lors des repas.

FOUCHERANS : LA FIN DES ALLERS-RETOURS LE MIDI

Un nouveau bâtiment de 190 m² met définitivement fin aux déplacements du midi pour les élèves de l'école élementaire.



Construit directement dans la cour de l'école, il comprend :
- une **grande salle de restauration** de 65 m², ainsi qu'un nouveau **système de self-service**, conçu pour accompagner les enfants vers une plus grande autonomie au moment des repas ;
- **2 salles d'activités périscolaires** de 30 m² chacune ;
- des **sanitaires adaptés**.

ROCHEFORT-SUR-NENON : DE NOUVEAUX LOCAUX DÈS LA RENTRÉE DES VACANCES D'AUTOMNE



Les élèves de Rochefort-sur-Nenon, Audelange, Falletans et Éclans-Nenon intégreront leurs nouveaux locaux dès la rentrée des vacances d'automne 2026, à l'issue de travaux d'extension et de réhabilitation du bâtiment scolaire.

L'ancien bâtiment annexe a été démoli pour laisser place à une extension pour l'école, tandis que l'ancien préau a été transformé pour accueillir les nouveaux espaces périscolaires.

Le site comprend désormais :
- **3 nouvelles salles de classe**, accompagnées de locaux techniques et sanitaires, au sein d'une extension de 270 m² ;
- une **salle périscolaire** de 150 m², avec sanitaires, aménagée dans l'ancien préau réhabilité ;
- **un nouveau préau** reliant le bâtiment principal à l'ancien préau, ainsi qu'une nouvelle entrée rue du Moulin.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole confirme ainsi son engagement au service de l'éducation, en offrant à chaque enfant du territoire un cadre d'accueil moderne, sécurisé et adapté aux réalités de son bassin de vie.

JOUHE : LA MÉDIATHÈQUE DENISE ET MICHEL CHAPUIS VOUS ACCUEILLE !

Offre culturelle renforcée et intégration au réseau du Grand Dole : la nouvelle Médiathèque de Jouhe est ouverte depuis le 7 octobre.



Avec sa surface de 218 m², cet équipement rénové devient le quatrième site le plus important du réseau des Médiathèques du Grand Dole. Son nom rend hommage à deux figures de la vie locale : l'organiste et concertiste international, Michel Chapuis, et son épouse Denise, très impliquée dans la vie associative et municipale de la commune de Jouhe, où le couple s'était installé en 1975.

DES ESPACES REPENSÉS ET MODERNES

Le bâtiment a bénéficié d'une rénovation énergétique (pompe à chaleur, éclairages LED) et d'un aménagement modulable. Le public du secteur Nord y trouve un fonds riche de 5 500 documents, ainsi qu'un espace numérique équipé de postes informatiques, d'un accès Internet et de jeux vidéo.

TOUS LES SERVICES DU RÉSEAU DU GRAND DOLE

L'intégration au réseau de lecture publique du Grand Dole permet aux usagers de profiter gratuitement de nouveaux services :

- **la navette documentaire,** avec la possibilité de réserver depuis le site mediatheques.grand-dole.fr l'ensemble du fonds de l'agglomération (livres, BD, presse, DVD, jeux vidéo) et de se faire livrer directement à Jouhe.
- **les ressources numériques,** avec un accès gratuit depuis chez soi à la presse en ligne, au cinéma en VOD, à la musique et aux modules d'autoformation.

INFOS PRATIQUES

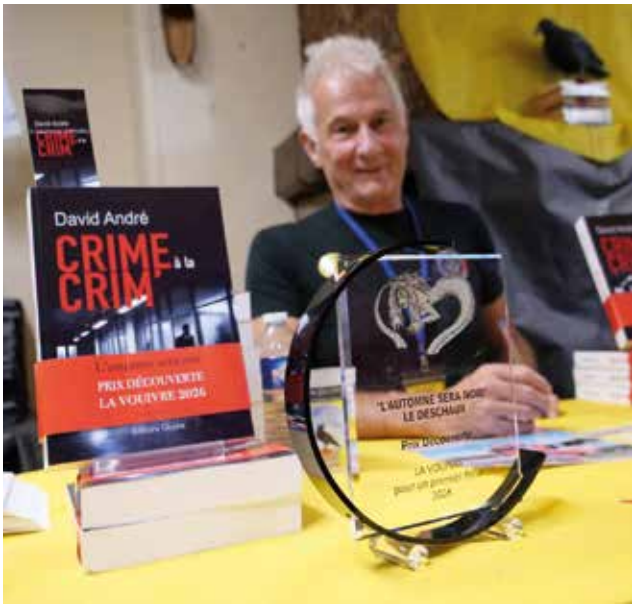
Les horaires d'ouverture ont été portés à 15 heures hebdomadaires (mercredi, vendredi et samedi), et une boîte de retour extérieure reste accessible 24h/24 et 7j/7 pour déposer vos documents à tout moment.

SUCCÈS CONFIRMÉ POUR LE 8E SALON DU POLAR AU DESCHAUX

Les 5 et 6 septembre, Le Deschaux a accueilli une nouvelle édition du Salon du polar et du roman noir. Organisé par l'association « L'automne sera noir », l'événement marque désormais un temps fort de la rentrée littéraire du réseau des Médiathèques du Grand Dole.

Pendant deux jours, la quinzaine de bénévoles mobilisée a permis à plus de 20 auteurs de rencontrer un public venu en nombre. Parrainée par Anouk Shutterberg et marquée par la présence de l'invité d'honneur Vincent Villa, cette 8e édition mettait à l'honneur plusieurs plumes issues des forces de l'ordre, dont Danielle Thiery, première femme commissaire divisionnaire.

Temps fort du week-end, le Prix de La Vouivre, qui récompensait un premier roman, a été décerné à David André, ancien policier du Quai des Orfèvres, pour *Crime à la crim'*. Tables rondes, animations immersives et dédicaces ont une nouvelle fois conquis de nombreux visiteurs.



LE SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE ENTRE EN SELLE !

En 2026, le Grand Dole a engagé les premiers travaux de son schéma directeur cyclable. Objectif : construire progressivement un réseau cohérent à l'échelle des 47 communes pour faciliter et sécuriser les déplacements du quotidien à vélo.



Le schéma cyclable à la sortie d'Authume, en direction de Rainans et Biarne.

Aller travailler, rejoindre un établissement scolaire, accéder aux commerces et aux services, se rendre dans une zone d'activités : le futur maillage est pensé en priorité pour les déplacements de tous les jours. Le réseau facilitera également l'accès à la gare de Dole au centre-ville ou encore, aux aires de covoiturage, pour favoriser les déplacements combinant vélo, train, bus et voiture.

Développer la pratique du vélo offre une alternative à la voiture individuelle, notamment pour les trajets domicile-travail, qui constitue l'une des priorités de la politique de mobilité du Grand Dole. Une cinquantaine d'itinéraires cyclables sont ainsi prévus pour mieux relier les communes aux principaux équipements du territoire.

Après la phase d'études et de définition des tracés, le projet est désormais entré dans sa phase opérationnelle : les travaux ont commencé cette année et cinq itinéraires ont déjà été réalisés : Gevry-Eqiom, Goux-Villette-lès-Dole, Jouhe-Biarne, Rainans-Jouhe-Authume et Authume-Dole. Au fil des réalisations, c'est un réseau plus sûr, continu et pratique qui se dessine à l'échelle du Grand Dole.

DES CHEMINEMENTS SÛRS ET CONTINUS

L'enjeu est de proposer des itinéraires sécurisés, lisibles et sans interruption, avec des aménagements adaptés à la configuration de chaque secteur : pistes et bandes cyclables, voies partagées, chaussidoux, et signalétique directionnelle. Une attention particulière est portée aux ruptures d'itinéraires et aux points sensibles, notamment aux traversées de certaines routes départementales. Ces aménagements sont réalisés en lien avec le Département du Jura pour assurer la continuité et la sécurité des parcours.

Les travaux associent également le Service Environnement du Grand Dole, afin de prendre en compte les enjeux naturels et paysagers des secteurs traversés.

QUAND PENSEZ-VOUS ?

« Deux à trois fois par semaine, je fais le trajet en vélo. Je viens au travail par le train, puis j'enfourche mon vélo pour rejoindre mon lieu de travail. Je rentre par Authume, Jouhe puis Rainans. Au total, je parcoure 29 km. Je trouve ça génial. Avant, je devais prendre d'autres chemins, mais maintenant c'est beaucoup plus sécurisé. Je me suis d'ailleurs déjà demandé ce qui se passerait s'il m'arrivait quelque chose : si je chute, il y a toujours des cyclistes autour de moi. Et pour l'instant, les voitures jouent le jeu. Après une journée de travail, rentrer en vélo me fait du bien ! »

SOPHIE
infirmière au Centre Hospitalier Louis-Pasteur - Dole



TOURISME : UN ÉTÉ RAYONNANT POUR LE GRAND DOLE

Si la saison estivale a été marquée par les fortes chaleurs, l'Agglomération du Grand Dole a su tirer son épingle du jeu et démontrer toute son attractivité pour offrir une saison touristique stable et satisfaisante.


© Charles Robin

En quête de fraîcheur, les vacanciers sont sortis des parcours habituels pour explorer des lieux plus ombragés, se ressourcer au bord de l'eau ou découvrir le charme parfois méconnu des villages de caractère du Grand Dole.

Cette météo exceptionnelle a ainsi mis en lumière la richesse et la diversité de notre patrimoine de proximité, au-delà de l'incontournable centre historique dolois.

Fortement mobilisé avec une équipe disponible 7 jours sur 7, Dole Tourisme a su s'adapter avec réactivité, orientant les visiteurs vers des activités «douces» grâce à la publication d'un guide inédit *«Nos idées fraîcheur»*.

Une saison qui confirme que le Grand Dole n'est pas qu'un simple lieu de passage, mais une destination d'expériences diversifiées, qui donne envie de parcourir le territoire et d'y revenir !

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉTÉ

14 245 VISITEURS ACCUEILLIS À DOLE TOURISME

+ 49,6 % DE CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

9 000 TOURISTES PRÉSENTS À DOLE POUR LE TOUR DE FRANCE

66 VISITES GUIDÉES, SÉDUISANT PRÈS DE **900** VISITEURS

DÉCHETS VERTS : LA VÉGÉTERIE DE SAINT-AUBIN FACILITE VOS TRAVAUX DE JARDINAGE

Avec l'arrivée de l'automne, les travaux de taille et d'entretien des jardins s'intensifient. Pour évacuer facilement vos végétaux, la plateforme de Saint-Aubin offre un espace adapté et accessible, sans décompte sur vos passages annuels en déchèterie.

Située rue du Fragnot à Saint-Aubin, la végéterie du SICTOM dispose d'une vaste plateforme de 500 m² conçue pour décharger les végétaux directement au sol, une configuration particulièrement pratique pour les usagers équipés d'une remorque.

Si l'accès s'effectue au moyen de votre badge habituel, les dépôts de déchets verts bénéficient d'un atout majeur : ils ne sont **pas décomptés de votre quota de 26 passages annuels.** Vous pouvez ainsi y accéder autant de fois que nécessaire.

Polyvalent, le site permet également de déposer les cartons, le polystyrène et les gravats (ces flux étant, quant à eux, comptabilisés dans le forfait annuel).

Une fois collectés, vos déchets verts s'inscrivent dans une démarche de circuit court : ils sont valorisés localement en co-compostage auprès d'agriculteurs du territoire.



HORAIRES D'ÉTÉ MAINTENUS JUSQU'AU 15 NOVEMBRE

Pour accompagner le pic d'activité automnal, le SICTOM prolonge l'amplitude d'ouverture estivale jusqu'à mi-novembre :

- **Mercredi et samedi :** 8 h 30 - 11 h 45 | 13 h 30 - 17 h 30
- **Vendredi :** 13 h 30 - 17 h 30

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE INTERNET DU SICTOM DE LA ZONE DE DOLE : WWW.SICTOMDOLE.FR

UN ÉTÉ EN JAUNE SUR LES ROUTES DU GRAND DOLE

L'accueil du Tour de France reste un événement d'exception. En donnant le départ de la 13e étape à Dole, puis en voyant filer les coureurs à Falletans, Rochefort-sur-Nenon et Éclans-Nenon, le Grand Dole a résonné des encouragements de toutes les générations. Mobilisation des communes, sourires des enfants et passion du vélo : coup d'œil sur une journée inoubliable.



La foule des grands jours était présente pour encourager les coureurs sur un parcours inédit au Centre-Ville de Dole.



Falletans, au kilomètre 0 de la plus longue étape du Tour 2026.

© A.S.O Morgane Bove



À Falletans, les couleurs du Tour étaient fiérement portées.





Les communes ont joué le jeu et ont donné un air de fête aux routes du Tour.



À Éclans-Nenon, les habitants se sont mobilisés pour l'événement.

© Mairie d'Éclans-Nenon

↘ FONDS DE CONCOURS

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

Découvrez les projets réalisés dans le cadre des fonds de concours, tels que des aménagements d'aires de jeux, des rénovations du patrimoine, ou encore des travaux de mise aux normes.



AMANGE

Remise aux normes et aménagement de l'aire de jeux

Coût total du projet : **31 400 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **5 342 €**

En concertation avec les habitants, la municipalité a fait le choix d'une aire de jeux novatrice et écoresponsable. La majorité des structures, fabriquées en France, sont issues de matériaux recyclés et recyclables. Toboggan, balançoires, tourniquet et jeux sur ressort font le bonheur des enfants de la commune et des alentours depuis leur mise en service en avril 2026. Un projet ludique soutenu par le Grand Dole et la Région Bourgogne-Franche-Comté. *« Cette réalisation vient avantageusement compléter l'agrandissement de la salle des fêtes désormais ouverte sur l'extérieur. Merci au Grand Dole qui nous a aidés à financer ces deux projets très appréciés des habitants. »*, déclare Daniel Bernardin, Maire d'Amange.

AUMUR

Création d'une aire de jeux pour enfants

Coût total du projet : **20 026 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **7 009 €**



Après l'aménagement d'un City Stade en 2023, la commune d'Aumur a complété son complexe de loisirs avec une nouvelle aire de jeux pour enfants, réalisée au printemps 2026. Situé près de la salle des fêtes Michel-Robert, cet espace attractif et sécurisé favorise le bien-être des plus jeunes et renforce le lien intergénérationnel au cœur du village. Un projet concrétisé grâce au partenariat entre la commune, le Grand Dole, la Préfecture, le Crédit Agricole et l'Association sportive d'Aumur. *« Notre priorité absolue était d'offrir un espace chaleureux et sécurisé dédié aux enfants et aux familles de la commune. Les parents sont ravis et le site est devenu un véritable lieu de rassemblement pour le village. Ce projet concret démontre tout l'intérêt du soutien du Grand Dole via le fonds de concours. »*, déclare Bruno Chevaux, Maire d'Aumur.

AUDELANGE

Aménagement de l'aire communale de loisirs

Coût total du projet : **33 209 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **9 963 €**



Lieu de halte très prisé des usagers de l'Eurovéloroute et des conducteurs de camping-cars de passage, l'aire de loisirs enregistre une fréquentation croissante depuis plusieurs années. Pour répondre à cet engouement et combler les besoins du quotidien, la commune a mené une série de travaux entre mars et juin 2026. Le site dispose désormais d'un point d'eau, de prises électriques ainsi que de toilettes sèches. *« J'ai déjà constaté une forte utilisation des toilettes sèches pendant la saison estivale, ce qui confirme que cette installation était nécessaire pour rendre ce lieu plus accueillant pour tous. »* déclare Bernard Guerrin, Maire d'Audelange.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le conseil communautaire du 4 décembre 2025 a validé l'attribution de 1 635 779 € HT d'investissement et de 305 309 € d'aides au titre des fonds de concours pour 22 projets communaux prévus en 2026.

1 € = 5 €

1 € de fonds de concours attribué par le Grand Dole génère plus de **5 €** d'investissements, permettant de faire travailler les entreprises locales et contribuant ainsi au dynamisme économique du territoire.

FOUCHERANS

Installation de brasseurs d'air dans l'école

Coût total du projet : **44 096 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **8 995 €**

Face à l'élévation des températures estivales, la municipalité a procédé à l'installation de 38 brasseurs d'air au sein des groupes scolaires (26 en élémentaire et 12 en maternelle) pendant les vacances de février 2026. Ce dispositif offre un flux d'air régulier procurant une sensation de fraîcheur immédiate, et améliore significativement le confort thermique des élèves et du personnel enseignant lors des épisodes caniculaires. *« La municipalité est fière de cet investissement pertinent qui offre un confort immédiat et améliore nettement le quotidien des élèves comme des enseignants, en période de fortes chaleurs. En concrétisant cette solution sobre et efficace, la commune de Foucherans montre concrètement une voie à suivre »* déclare Philippe Vautrin, Maire de Foucherans.



LE DESCHAUX

Installation de feux tricolores

Coût total du projet : **24 780 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **8 292 €**



Finalisés au début de l'année 2026, les nouveaux feux tricolores installés dans la traversée du village visent à modérer la vitesse et à sécuriser la circulation routière. Au-delà de leur rôle de régulation, ces équipements jouent une fonction pédagogique essentielle auprès des automobilistes pour les inciter à lever le pied à l'approche du centre-bourg.

MALANGE

Rénovation de menuiseries de la salle communale

Coût total du projet : **12 593 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **4 407 €**



Afin de moderniser ses infrastructures et d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics, la commune de Malange a entrepris le remplacement des fenêtres et de la porte d'entrée de la salle communale. Ces interventions permettent d'optimiser le confort thermique des lieux et de réduire les dépenses énergétiques.



NEVY-LÈS-DOLE

Rénovation et modernisation de la salle des fêtes

Coût total du projet : **12 631 € HT**

Aide attribuée par le Grand Dole : **3 158 €**

Mise en service en 1999, la salle des fêtes de Nevy-lès-Dole a bénéficié en début d'année 2026 d'une rénovation esthétique et acoustique. Les travaux, axés sur le rafraîchissement des peintures et l'habillage en bois du bar et des murs, offrent désormais aux habitants un cadre moderne, chaleureux et fonctionnel pour leurs événements publics et familiaux.

LE LOGEMENT ET L'HABITAT DANS LE GRAND DOLE

Se loger, rénover son habitation, trouver un logement adapté lorsque l'on vieillit, accompagner les jeunes dans leur parcours résidentiel, ou encore permettre la construction de nouveaux logements là où ils sont nécessaires : derrière le mot « habitat » se cachent des réalités très concrètes du quotidien. Parce qu'il touche directement à la qualité de vie et à l'avenir de notre territoire, l'habitat constitue une priorité de l'action menée par la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

À l'échelle de ses communes, le Grand Dole joue un rôle central pour répondre à ces enjeux. Sa mission : définir une stratégie commune et créer les conditions d'une offre de logements adaptée aux besoins du territoire et de ses habitants.

Cette politique passe notamment par le Programme Local de l'Habitat (PLH), document qui fixe les grandes orientations en matière de logement.

L'habitat est également indissociable de l'aménagement du territoire : comment permettre à chacun de trouver un logement adapté à ses besoins ? Comment rénover et remettre sur le marché les logements existants ? Comment redonner vie aux centres-bourgs et aux logements vacants ? Autant de questions qui nécessitent une vision à l'échelle de l'agglomération et une action menée avec les communes et l'ensemble des partenaires.

À travers ce dossier, découvrez comment le Grand Dole agit pour accompagner l'accès au logement des habitants du territoire.

COMMENT ÉVOLUE L'HABITAT SUR LE GRAND DOLE ?

L'Observatoire de l'habitat et du foncier permet à l'Agglomération de suivre les évolutions du territoire : construction, foncier, logements vacants, parc social, marché immobilier ou encore besoins des ménages. Grâce à l'Observatoire de l'habitat, la collectivité disposera d'une vision claire et actualisée des besoins en logements. Ces données serviront à préparer le futur PLUi-H, qui définira les zones dans lesquelles il sera possible de construire pour les quinze prochaines années.

CHIFFRES CLÉS :

54 697
HABITANTS

2,3
LE NOMBRE DE PERSONNES EN MOYENNE PAR FOYER

25 960
RÉSIDENCES PRINCIPALES

60,8% **DES RÉSIDENCES PRINCIPALES OCCUPÉES PAR LEURS PROPRIÉTAIRES**



Commune de Peseux

© Jérôme Genée

POINT DE VUE D'ÉLU

MATHIEU BERTHAUD

Vice-président en charge de l'habitat et des Gens du voyage

«

Le logement est un sujet qui nous concerne tous, à un moment ou à un autre de notre vie. Se loger, rénover son logement, bien vieillir chez soi, permettre aux jeunes de s'installer ou accompagner les personnes en difficulté : les besoins sont nombreux.

Dans le Grand Dole, nous travaillons avec les communes, les bailleurs, les propriétaires et l'ensemble de nos partenaires pour apporter des réponses concrètes et adaptées à notre territoire.

Ce dossier présente les différentes actions engagées pour améliorer l'offre de logements, accompagner les habitants et construire un territoire où chacun peut trouver sa place.

 »

LE PARCOURS D'UNE DEMA

Du dépôt du dossier chez un bailleur social, à la remise des clés, le logement social repose sur un parcours encadré et transparent, accessible sous conditions de ressources.

BAILLEURS SOCIAUX DANS LE GRAND DOLE : MODE D'EMPLOI

Se loger décemment, à un prix abordable, près de chez soi : c'est l'enjeu quotidien de plusieurs milliers de foyers dans notre agglomération. Sur le Grand Dole, trois bailleurs sociaux se partagent cette mission et instruisent les demandes de logement des habitants. Présentation.

GRAND DOLE HABITAT

Fondé en 1923, Grand Dole Habitat (GDH) est l'Office Public de l'Habitat de l'agglomération et le premier bailleur du territoire. Il gère plus de 3000 logements répartis sur 18 communes du Grand Dole et de la Plaine Jurassienne.

Il mène depuis 10 ans un vaste chantier de rénovation énergétique sur près de 2830 logements (aux Mesnils-Pasteur par exemple - voir page 15) et développe de nouveaux programmes : réhabilitation de 37 logements familiaux vacants à Tavaux et Damparis, pavillons neufs à Champvans et Choisey, ou encore la rénovation de la résidence intergénérationnelle du Val d'Amour à Dole (voir page 16).

plus d'informations : gdhabitat.fr

LA MAISON POUR TOUS

Créée en 1927, La Maison pour Tous intervient à l'échelle départementale. Parmi ses réalisations récentes : 17 logements sociaux rue Jules Ferry à Tavaux, et la construction de 8 logements sociaux rue Thomassin à Rochefort-sur-Nenon. Le bailleur gère 743 logements et concentre ses investissements de rénovation sur la performance énergétique et la modernisation technique de ses résidences, visant à réduire les charges de ses locataires.

plus d'informations : lmpt-coop.fr

NÉOLIA

Filiale immobilière d'Action Logement, Néolia voit son parc locatif grandir avec aujourd'hui 444 logements.

Le bailleur s'implique dans le dispositif Action Cœur de Ville pour redynamiser le centre historique dolois : il réhabilite des bâtiments remarquables, souvent complexes, comme aux 15 et 30 Grande rue. Côté constructions neuves, il poursuit notamment son développement rue Léon Ameter et au quartier de la Paule (53 logements) à Dole, ainsi qu'à Tavaux, dans le lotissement de la Vuillardière (30 logements), et avec la résidence senior « Les Rives du Lac » (9 logements).

plus d'informations : neolia.fr

BESOIN D'AIDE ?
Contactez le guichet Habitat du Grand Dole ou rendez-vous sur : **demande-logement-social.gouv.fr**

LES DIFFÉRENTS TYPES DE LOGEMENTS SOCIAUX :

PLAI
Prêt Locatif Aidé d'Intégration
Plafonné à **12 870 €/an** de revenus pour 1 personne seule (loyers très sociaux).
objectif 2018-2023 :
106 logements / **125** réalisés

PLUS
Prêt Locatif à Usage Social
Plafonné à **23 403 €/an** de revenus pour 1 personne seule (loyers sociaux).
objectif 2018-2023 :
137 logements / **140** réalisés

PLS
Prêt Locatif Social
Plafonné à **34 424 €/an** de revenus pour 1 personne seule (loyers encadrés).
objectif 2018-2023 :
58 logements / **196** réalisés

Objectifs atteints et dépassés ! 160 logements supplémentaires ont été réalisés par rapport à la programmation initiale (hors conventionnement Anah).

PLUS D'INFOS : www.actionlogement.fr

NDE DE LOGEMENT SOCIAL

QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UN LOGEMENT SOCIAL ?

1. Être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.
2. Louer le logement en tant que résidence principale.
3. Disposer de ressources financières inférieures aux plafonds définis par l'État.

LE PARCOURS D'UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL



Les maires des communes n'ont aucun pouvoir d'attribution.



LE GRAND DOLE AU CŒUR DU RENOUVELLEMENT DES MESNILS-PASTEUR

Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) engagé depuis 2019, le Grand Dole intervient aux côtés de la Ville de Dole, de Grand Dole Habitat, de l'État, de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et d'autres partenaires. Le Programme Local de l'Habitat (PLH) lui confie notamment un rôle dans le pilotage et la coordination de la politique de l'habitat, en faisant le lien entre renouvellement du quartier, offre de logements et politique d'attribution.

Ses objectifs :

- réhabiliter ou renouveler les logements qui en ont besoin ;
- améliorer le cadre de vie et les équipements ;
- favoriser davantage de mixité et d'ouverture du quartier sur le reste du territoire.

Depuis 2006 :

- 700 logements sociaux réhabilités ;
- 1 049 logements résidentialisés ;
- 264 logements sociaux reconstitués ailleurs ou sous une nouvelle forme ;
- 34 immeubles collectifs démolis.

UN LOGEMENT POUR CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Jeune en formation à la recherche d'un premier toit, senior qui souhaite vieillir chez lui en toute sérénité, habitant confronté à un logement dégradé : sur le Grand Dole, chaque parcours résidentiel a ses propres besoins. Avec ses partenaires, l'Agglomération construit des réponses concrètes et adaptées, pour que se loger ne soit jamais un problème.

- **Habitat jeunes :** faciliter l'accès au logement des jeunes en formation, en apprentissage ou en insertion professionnelle, souvent freinés par des ressources limitées ou la méconnaissance des dispositifs existants.
- **Habitat seniors :** accompagner le maintien à domicile et l'adaptation des logements pour permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles dans de bonnes conditions.
- **Lutte contre l'habitat indigne et mise en sécurité :** repérer, signaler et traiter les situations de logements dégradés ou dangereux, en lien avec les propriétaires et les partenaires institutionnels.



QU'EN PENSEZ-VOUS ?

« Entre le calme, la belle vue et une isolation qui marche du tonnerre - on a même fait le test entre voisines, ça isole hyper bien - on s'est tout de suite senties bien ici ! Tout est à proximité : le centre commercial juste en face, le cinéma, le parc urbain, et le BTS Tourisme pas loin du tout. Entre la cuisine et la salle de bain qui sont top, et la laverie sur place, ça nous simplifie bien la vie. On aime bien profiter du calme chez nous, on a hâte de rencontrer encore plus d'étudiants de la résidence ! »

CLÉMENTINE & LOLA, 18 ANS
BTS Tourisme
Locataires à la Résidence intergénérationnelle du Val d'Amour



HABITAT PRIVÉ : ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION

Rénovation énergétique, accompagnement sur mesure et financements par Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : le Grand Dole agit sur tous les fronts de l'habitat privé, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) auprès des propriétaires, mais aussi en synergie avec les promoteurs privés pour dynamiser le territoire. Découvrez les services et projets déployés par l'Agglomération pour transformer nos logements.

PROPRIÉTAIRES : DES AIDES POUR RÉNOVER ET ADAPTER SON LOGEMENT

Le Grand Dole travaille en partenariat avec l'ANAH pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de travaux. Cet accompagnement porte sur la **rénovation énergétique**, la **réhabilitation des logements dégradés**, la **remise sur le marché de logements vacants** ou encore l'**adaptation des logements à la perte d'autonomie**. Les propriétaires peuvent bénéficier d'un accompagnement à chaque étape de leur projet : conseils techniques, définition des travaux, recherche de financements et montage des dossiers de subventions.

ADAPTER LES LOGEMENTS POUR BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Le Grand Dole et l'ANAH accompagnent également les propriétaires dans l'adaptation des logements aux besoins liés **au vieillissement, au handicap ou à la perte d'autonomie**. Des aides financières peuvent contribuer au financement de travaux tels que l'aménagement d'une salle de bains, la sécurisation des accès ou l'adaptation des pièces de vie. Un accompagnement personnalisé, avec notamment l'intervention d'ergothérapeutes, permet d'identifier les aménagements les plus adaptés.

VOUS ÊTES BAILLEUR OU PROPRIÉTAIRE OCCUPANT ?

Vous souhaitez isoler, mieux chauffer, rénover ou adapter votre logement ?
Pour être conseillé et accompagné dans votre projet :

AJENA énergie et environnement
Informations et accompagnement sur les projets de rénovation énergétique.
www.ajena.org

Département du Jura
Informations, suivi et démarches pour vos projets de travaux et d'adaptation du logement.
www.jura.fr

LE GRAND DOLE AUX CÔTÉS DES PROMOTEURS PRIVÉS

Au-delà de l'accompagnement des propriétaires, le Grand Dole agit également pour **favoriser l'investissement privé et la réhabilitation du patrimoine ancien**, notamment dans le secteur sauvegardé de Dole.

La Société Mérimée Promotion par exemple, s'inscrit dans cette dynamique et rénove plus de 150 logements dans le cadre de la loi Malraux, en faisant notamment appel aux entreprises locales.

4 chantiers sont aujourd'hui achevés, dont la transformation du couvent de **La Providence**, qui accueille 59 logements, des bureaux et un restaurant.

91 lots sont actuellement en cours de réalisation avec trois opérations : l'Hôtel des Arènes (44 logements), Le Jardin des Ursulines (21 logements) et Aristide Briand (25 logements).

"La proactivité du service urbanisme du Grand Dole facilite la réhabilitation de superbes immeubles pour les jeunes actifs et étudiants. Nous avons en tête un projet de 9 logements adaptés aux seniors en hypercentre de Dole, comprenant ascenseur et climatisation", précise le promoteur immobilier Laurent Rubio.



La Providence

PLUI DU GRAND DOLE :

LE CONSEIL D'ÉTAT VALIDE LE DOCUMENT ET SÉCURISE VOS PROJETS

Le 20 juillet 2026, le Conseil d'État a annulé la suspension du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Il redevient immédiatement l'unique document de référence pour les 47 communes du Grand Dole. Une décision majeure qui rend toute sa stabilité à l'aménagement de notre territoire.



© Jérôme Genêt

Commune de Gredisans.

Pour comprendre la portée de ce retour à la normale, il convient de rappeler le contexte de février 2025. L'annulation du PLUi par la Cour administrative d'appel de Nancy avait interrompu la dynamique d'aménagement, mettant en pause plusieurs années de travail menées avec les habitants des 47 communes. Un sursis à exécution obtenu dès juin 2025 avait toutefois permis un retour temporaire en vigueur du document, avant que le Conseil d'État ne vienne sécuriser durablement la situation.

Le 20 juillet 2026, le Conseil d'État a confirmé la légitimité du document, estimant la demande d'annulation globale irrecevable, car formulée hors délai. La haute juridiction a rappelé que le litige initial ne portait que sur trois parcelles et a salué la rigueur de la démarche environnementale de l'Agglomération pour l'inventaire des zones humides.

Si la procédure doit accomplir une dernière étape formelle devant la Cour administrative d'appel, les débats seront strictement limités aux terrains contestés. Le PLUi redevient ainsi immédiatement l'unique document de référence pour les 47 communes, permettant la poursuite des projets du territoire dans un cadre juridique sécurisé.

QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

- **Dynamique relancée :** les projets de logements et l'implantation d'entreprises se poursuivent en toute sécurité juridique.
- **Environnement :** les règles de préservation de nos espaces naturels s'appliquent à nouveau pleinement.

LE PLUI, C'EST QUOI ?

Le PLUi fixe les règles de construction et de préservation du cadre de vie sur l'ensemble de notre territoire.

- **Un zonage clair :** le territoire est découpé en zones (Urbaines, À urbaniser, Agricoles, Naturelles) définissant ce qu'il est possible de bâtir.
- **Le respect du cadre de vie :** il fixe les hauteurs, distances, limites séparatives et protège les zones humides.
- **L'accompagnement des projets :** il planifie les besoins en logements, infrastructures et zones d'activités.
- **Une démarche évolutive :** le document s'adapte régulièrement au fil de concertations avec les habitants.

PLUI DU GRAND DOLE – LES ÉTAPES DE MON PROJET :

construction, extension, piscine, changement de façade, panneaux solaires, démolition…

1. **Je consulte les règles du PLUi qui s'appliquent à mon terrain sur :** geoportail-urbanisme.gouv.fr
2. **Je prépare mon dossier (pièces justificatives).**
3. **Je dépose mon dossier en ligne sur le Guichet Unique, en joignant mes plans et pièces justificatives.**

GUICHET UNIQUE :

sig.grand-dole.fr/guichet-unique

Pour toute aide, ma mairie ou les services urbanisme du Grand Dole peuvent me renseigner : place de l'Europe, 39100 Dole
Tél. 03 84 79 79 46 - mail : urbanisme@dole.org

AÉROPORT INTERNATIONAL DOLE-JURA : LE GRAND DOLE ET LE DÉPARTEMENT DU JURA S'UNISSENT AU SEIN D'UN SYNDICAT MIXTE



L'aéroport Dole-Jura s'apprête à franchir une nouvelle étape. À partir du 1er janvier 2027, le Grand Dole et le Département du Jura uniront leurs forces au sein d'une nouvelle structure : le Syndicat Mixte ouvert de l'Aéroport Dole-Jura. L'objectif : préparer l'avenir de la plateforme et en assurer la pérennité économique, au-delà de la seule activité aéroportuaire.

UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE

Les élus communautaires ont approuvé la création du syndicat, dont le fonctionnement sera financé à 90 % par le Département du Jura et à 10 % par le Grand Dole. Une participation limitée, mais qui donne à l'Agglomération un regard accru et une voix délibérative sur les décisions futures relatives aux projets et investissements du site.

POURQUOI LE GRAND DOLE ?

Le Conseil départemental du Jura assure la gestion de la plateforme aéroportuaire depuis 2007, mais sans l'exercice de la compétence en matière de développement économique, nécessaire pour valoriser les 30 hectares disponibles sur le site.

QUEL SERA LE RÔLE DU NOUVEAU SYNDICAT ?

Il aura pour mission de gérer et développer la zone d'activités économiques située sur le périmètre de l'aéroport, afin de faire de la plateforme un véritable pôle économique. Cette dernière devra être capable d'accueillir de nouvelles entreprises, de développer des activités innovantes, sans oublier le développement des énergies renouvelables.

AU DÉFOIS, À DOLE, LES ENTREPRISES PRENNENT LEUR « ENVOL » !

Devenu vacant à l'issue d'une riche histoire industrielle, l'ancien site SNDR se réinvente sous l'impulsion du Grand Dole et de la société Aktya pour devenir un véritable pôle d'activités économiques.

Prochainement baptisé « L'envol », en hommage à son passé de champ de manœuvre et de décollage aux premiers temps de l'aéronautique, ce projet d'envergure incarne la stratégie volontariste de l'Agglomération en termes de développement économique du territoire.

L'objectif ? Optimiser le foncier existant pour offrir des solutions qualitatives et sur-mesure aux entrepreneurs confrontés au défi de la recherche de locaux.

Les travaux ont déjà bien avancé et à sa livraison fin 2027, le site proposera près de 6 400 m² de surfaces modulables. Des espaces parfaitement adaptés aux besoins évolutifs des entreprises artisanales, industrielles ou tertiaires.

Avec « L'envol », le Grand Dole crée les conditions idéales pour que les acteurs économiques puissent naître, grandir et s'implanter durablement dans notre territoire.

PLUS D'INFORMATIONS : C.MONTENOISE@SEDIA-BFC.FR - TÉL. 06 86 41 90 18


Travaux du futur village entreprise

© Aktya

GRANDOLE MOBILITÉS : UNE RENTRÉE SUR-MESURE !

Horaires ajustés, nouveaux arrêts au plus près des entreprises et assistant virtuel intelligent : en cette rentrée 2026, le réseau Grandole Mobilités simplifie tous vos déplacements dans l'agglomération.

DES LIGNES RÉGULIÈRES ADAPTÉES À VOS RYTHMES



Pour mieux accompagner le quotidien des étudiants et des actifs, des départs supplémentaires le matin enrichissent les lignes 1, 3 et 18, tandis que la ligne 2 réajuste ses horaires les samedis et pendant les vacances scolaires.

LIZIA AU CŒUR DES ZONES D'EMPLOI

Pour vous rapprocher au plus près de votre lieu de travail, la ligne **LIZIA** déploie un nouveau parcours expérimental de six mois (ci-dessous). Elle dessert désormais le cœur de la Zone Industrielle du Tumulus, grâce aux arrêts Berthollet et ZI Tumulus, complétés par Défois et Bichat (aux Épenottes). Une solution directe et efficace pour les salariés du secteur.

FLEXI AGGLO : LE SUR-MESURE SANS CONTRAINTE

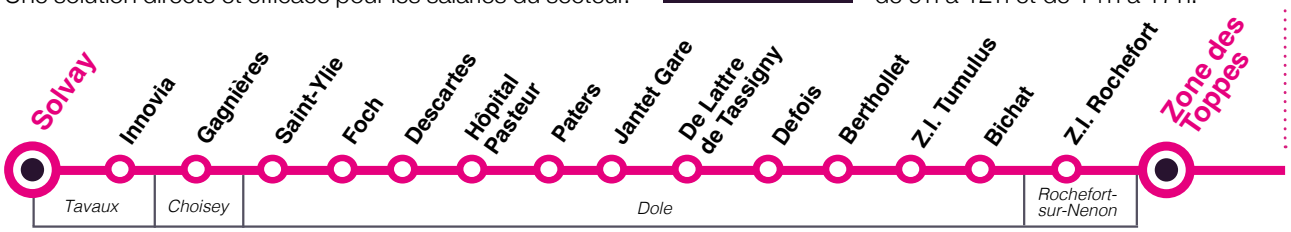
Fini les grilles horaires fixes ! Vous indiquez l'heure de départ souhaitée : si aucun bus régulier ne passe à plus ou moins 30 minutes, le service sur réservation prend le relais jusqu'à votre arrêt de rabattement. Pensez à réserver facilement via l'application **Flexi Grandole Mobilités**.



MOBY : L'IA QUI FACILITE VOS TRAJETS

MOBY
SCANNEZ-MOI

Besoin d'une information en temps réel ? **Moby**, votre nouvel assistant doté d'une l'intelligence artificielle (IA), vous répond instantanément sur WhatsApp 24h/24. Et si votre demande nécessite un accompagnement plus précis, un conseiller Grandole Mobilités prend le relais du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



CHALLENGE DE LA MOBILITÉ : LE GRAND DOLE ENGAGÉ POUR LES DÉPLACEMENTS DOUX

À l'occasion de l'édition 2026 du Challenge de la mobilité Bourgogne-Franche-Comté, organisée du 14 au 20 septembre dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité, le Grand Dole a réaffirmé son engagement en faveur des transports durables.



Gratuit et ouvert à toutes les structures publiques comme privées, l'événement invite à privilégier la marche, le vélo, le covoiturage ou les transports en commun pour les trajets domicile-travail. Cette année, le territoire enregistre une participation record avec 21 établissements inscrits (16 en 2025), parmi lesquels plus de 60 agents de la Communauté d'Agglomération se sont mobilisés, parcourant plus de 200 km autrement qu'en voiture.

Pour accompagner cette dynamique, le Grand Dole a proposé des solutions clés en main aux entreprises du territoire : offres tarifaires préférentielles pour la location de vélos, titres de transport gratuit sur le réseau Grandole Mobilités, création de communautés de covoiturage locales… autant d'initiatives démontrant qu'au quotidien, des alternatives simples existent pour faire évoluer nos habitudes.

CENTRE AQUATIQUE PIERRE-TALAGRAND : UN « ESPACE PARFAIT » POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DE TOUS LES PUBLICS

Spécialement conçu pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, le nouvel aménagement, baptisé « Espace Parfait », est désormais opérationnel au centre aquatique Pierre-Talagrand.



Un vestiaire-cabine entièrement aménagé et équipé.



POINT DE VUE D'ÉLU
CHRISTOPHE MONNERET
Vice-président en charge des équipements sportifs intercommunaux

« Parce que l'accès au sport doit être le même pour tous, nous avons souhaité faire de l'inclusion une réalité concrète à la piscine Talagrand. La création de l'« Espace Parfait » répond à cet engagement politique de rendre nos équipements plus accessibles, plus inclusifs et plus humains. »

Pour permettre à chacun de profiter des plaisirs de la baignade, l'« Espace Parfait » répond à un besoin essentiel : offrir un vestiaire-cabine sur mesure, spacieux et entièrement adapté, afin de garantir aisance, intimité et sécurité. Sa configuration a été pensée pour faciliter les manipulations effectuées par les accompagnants et les professionnels du soin.

UNE APPROCHE GLOBALE DU PARCOURS USAGER

Au-delà du vestiaire, l'ensemble de la chaîne de déplacement a été retravaillé :

- **Fluidité de circulation :** la petite marche de 3 cm au seuil des pédiluves a été effacée pour assurer le passage sans à-coups des fauteuils roulants.
- **Qualité d'accueil :** une attention particulière est portée à la température de l'eau pour le confort des publics vulnérables.

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

En lien avec le gestionnaire Equalia et les établissements spécialisés, le Grand Dole étudie de futurs ajustements : augmentation des places de stationnement PMR, et modernisation des équipements d'aide à la mise à l'eau pour le handicap lourd.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?



CLARA
éducatrice spécialisée, accompagne **ILONA**

« Si cet « Espace Parfait » a vu le jour, c'est grâce à l'initiative et à la persévérance de Philippe, le papa d'Ilona, qui a sollicité les institutions pour que les choses bougent. Auparavant, le matériel n'était plus adapté. Aujourd'hui, cet équipement sur mesure (lit-douche, palan) change tout : Ilona est en confiance et en totale sécurité. Un grand merci aussi à l'équipe de Talagrand, toujours aux petits soins pour nous aider. C'est un vrai modèle d'inclusion ! »

BILAN ESTIVAL : UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE POUR LES PISCINES DU GRAND DOLE

L'été 2026 confirme l'attractivité des équipements aquatiques du territoire. Entre juin et août, les trois sites ont enregistré **plus de 124 000 entrées**, soit une progression de **+6,9 %** par rapport à 2025.

ESPACE AQUATIQUE PIERRE-TALAGRAND

48 069 USAGERS SUR LA PÉRIODE

+ 3 132 ENTRÉES

AQUAPARC ISIS

UNE FRÉQUENTATION RECORD

62 644 ENTRÉES
57 906 EN 2025

portée par un mois de juillet très fort avec près de **24 000** USAGERS

PISCINE DE TAVAUX

DES USAGERS FIDÈLES

13 617 BAIGNEURS AU RENDEZ-VOUS



EN ROUTE POUR LA CULTURE AVEC LE BUS MICRO-FOLIE !

Depuis la rentrée, un véhicule inédit sillonne les routes des 47 communes de l'agglomération. Inauguré officiellement lors des Journées Européennes du Patrimoine, le tout nouveau bus Micro-Folie du Grand Dole est désormais en service. En route !

Véritable « musée numérique » itinérant, ce dispositif innovant a été imaginé pour amener l'art et la culture directement au plus près des habitants.

À bord de cet espace chaleureux et immersif, les visiteurs peuvent découvrir une offre technologique exceptionnelle. Le bus embarque un musée numérique, développé par La Villette, donnant accès à des milliers d'œuvres des plus grands musées internationaux, ainsi que 15 tablettes, des équipements de réalité virtuelle, et un espace modulable pensé pour des ateliers et des projections.

À travers ce projet structurant, le Grand Dole affirme une politique culturelle de proximité ambitieuse. L'enjeu est d'apporter une réponse



concrète aux difficultés de mobilité et à la hausse des coûts du transport, afin de démocratiser l'accès à la culture, de lutter contre l'isolement et de tisser des liens intergénérationnels.

Désormais, ce n'est plus le public qui se déplace vers les lieux culturels, mais la culture qui vient à sa rencontre !

Totalement autonome, ce bus unique en son genre propose déjà 61 actions programmées jusqu'en juin 2027. Il intervient chaque mardi auprès des écoles maternelles et élémentaires, et chaque mercredi en direction des accueils de loisirs, des médiathèques et des EHPAD.

Montez à bord, et laissez-vous tenter par cette expérience immersive et ludique !





POINT DE VUE D'ÉLU

JEAN-PHILIPPE LEFÈVRE
Vice-président
en charge de la Culture

« Le bus Micro-Folie, c'est la preuve par l'exemple qu'on peut trouver des solutions intelligentes à l'infusion de l'art et de la culture au plus loin des centres, au plus près des périphéries, au plus proche des populations. Pour interroger le sourire de la Joconde plus besoin d'aller au Louvre… il suffit de monter dans le bus ! »

LE BUS EN CHIFFRES

8000 ŒUVRES NUMÉRISÉES

61 ACTIONS PROGRAMMÉES EN 2026/2027

400 INSTITUTIONS CULTURELLES REPRÉSENTÉES

15 TABLETTES

6 MALLETTES PÉDAGOGIQUES

4 CASQUES VR

LE BUS MICRO-FOLIE EN VIDÉO

la Villette
MINISTÈRE DE LA CULTURE
MICRO-FOLIE
GRAND DOLE

COLLÈGE MONT ROLAND : LA MUSIQUE S'INTÈGRE AUX EMPLOIS DU TEMPS

Depuis cette rentrée, le Grand Dole et le groupe scolaire Notre-Dame de Mont Roland proposent une Classe à Horaires Facilités (C.H.F.) de musique. Un tout nouveau dispositif qui permet aux collégiens passionnés de concilier sereinement scolarité et pratique artistique au Conservatoire.



Allier les exigences du collège et l'apprentissage d'un instrument demande une sacrée organisation. Pour faciliter le quotidien des jeunes musiciens, l'emploi du temps des élèves engagés dans cette nouvelle classe a été spécialement aménagé. Ils suivent ainsi leurs cours de musique au Conservatoire du Grand Dole directement sur leur temps scolaire. Ce nouveau dispositif accueille actuellement **12 élèves** pratiquant des disciplines variées (piano, violon, alto, hautbois, flûte traversière, saxophone…).

Officialisé cet été par la signature d'une convention entre Jean-Philippe Lefèvre, Vice-président du Grand Dole en charge de la Culture, et Loïc Baudet, Directeur du groupe scolaire Notre-Dame de Mont Roland, ce partenariat vient enrichir l'offre de formation musicale du territoire. Un rythme équilibré qui permet à ces jeunes talents de s'épanouir pleinement.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE FONCTIONNEMENT DE CE DISPOSITIF :
Conservatoire du Grand Dole - 11, avenue Aristide Briand - 39100 Dole
ou groupe scolaire Notre-Dame de Mont Roland - 55, boulevard du Président Wilson - 39100 Dole

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : UN WEEK-END DE DÉCOUVERTES SUR LE TERRITOIRE

Les 19 et 20 septembre, le patrimoine du Grand Dole s'est dévoilé sous un jour nouveau, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Sur le thème national « Raviver, réinventer », habitants et curieux sont partis à la rencontre de lieux parfois méconnus, parfois oubliés.

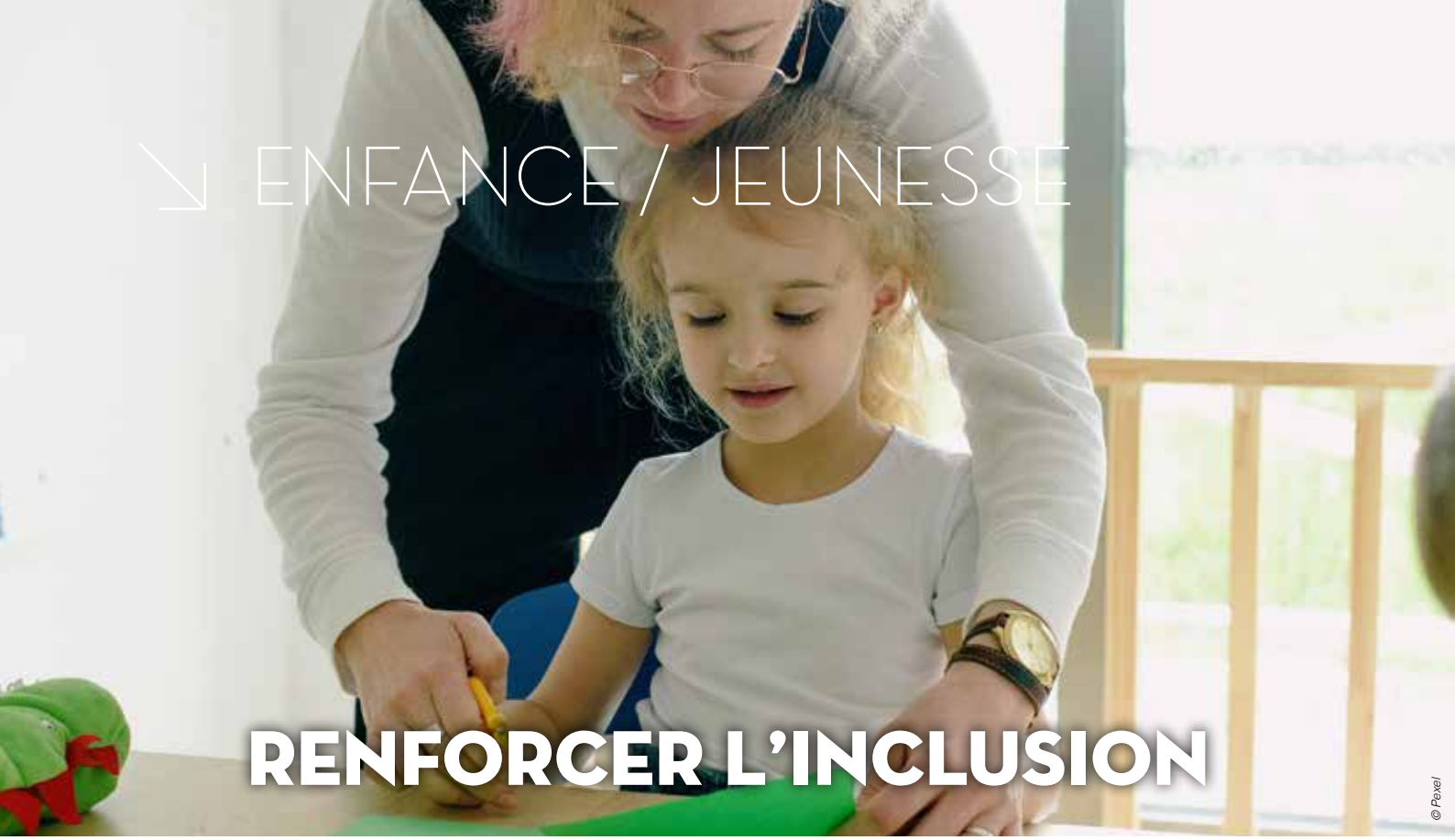


Commune de Menotey.

Portes d'églises et de châteaux grand ouvertes, chapelles habituellement closes et exceptionnellement accessibles, expositions de photographies anciennes ressuscitant classes d'antan et villages d'autrefois : le week-end aura été l'occasion de redécouvrir, avec un regard neuf, des lieux que l'on croit parfois trop bien connaître.

À la Chapelle Notre-Dame de la Consolation de Rochefort-sur-Nenon, une statue de la Vierge et son histoire ont livré leurs secrets à un public visiblement touché. À Menotey, des clichés d'un autre temps et des anecdotes chez les habitants les plus anciens lors d'une déambulation musicale ont fait remonter bien des souvenirs.

Le patrimoine plus récent n'a pas été en reste : à La Commanderie de Dole, une exposition est venue retracer les grandes étapes de la construction de l'équipement culturel, qui fête cette année ses 20 ans. D'autres communes du territoire ont également joué le jeu à l'image de Damparis, Éclans-Nenon, Saint-Aubin, Vriange ou encore Choisey. Entre pierres anciennes et projets d'avenir, ce week-end aura une nouvelle fois rappelé ô combien le Grand Dole sait conjuguer mémoire locale et dynamisme culturel.



RENFORCER L'INCLUSION

© Pexel

Périscolaire, accueils de loisirs : l'Agglomération se mobilise pour offrir un accueil adapté à chaque enfant quel que soit leur besoin spécifique. Formation des équipes, renforts sur le terrain et dialogue avec les familles sont au cœur de cette démarche.

Au-delà du seul handicap physique ou moteur, le Grand Dole prend en compte l'ensemble des besoins éducatifs particuliers : troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie...), troubles du comportement ou du spectre autistique, qu'ils fassent ou non l'objet d'un diagnostic médical posé. L'objectif est d'adapter la structure à l'enfant pour garantir son épanouissement. Sur l'année 2025-2026, 142 enfants ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique.

FAMILLES : LE DIALOGUE EST LA CLÉ !

Signaler les besoins particuliers de son enfant n'est jamais un risque d'exclusion, mais la condition première d'un accueil réussi ! Informer les équipes en amont permet d'adapter les rythmes, d'anticiper la présence de personnel dédié et de mobiliser les aides financières existantes (allocation AEEH, bonus CAF).

UN INTERLOCUTEUR DÉDIÉ À VOTRE ÉCOUTE

Au sein du service, Aurélie Roux est la référente pour l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers. Elle accompagne les familles, conseille les équipes et anime les formations spécialisées sur le territoire.

UNE QUESTION, UN BESOIN D'ÉCHANGE OU UN DOSSIER À TRANSMETTRE ?
Contactez Aurélie Roux :
enfancejeunesse.inclusive@grand-dole.fr

DES ÉQUIPES FORMÉES ET ACCOMPAGNÉES

Pour garantir un accueil serein, la collectivité forme et accompagne ses équipes :

Formation :
50 professionnels (animateurs, directeurs d'accueils et de crèche) suivent un cycle spécialisé de 6 sessions pour harmoniser les pratiques.

Moyens humains :
13 animateurs permanents interviennent en renfort sur le terrain. Dès que possible, les AESH (accompagnants scolaires) sont recrutés sur les temps de loisirs pour offrir un repère connu.

Partenariats :
Le Pôle Ressources Handicap (PRH 39) apporte un soutien technique aux équipes et accompagne les familles, tandis que des liens étroits existent avec les unités spécialisées (UEMA, UEAA).



Les équipes du Grand Dole se forment pour un meilleur accueil des enfants à besoins spécifiques.

DANS LES COULISSES DE LA RENTRÉE DE « LA GRANDE TABLÉE »

Dans le quartier des Mesnils-Pasteur à Dole, le Syndicat Mixte de La Grande Tablée prépare chaque jour les repas de milliers de convives, pour des collectivités et structures de plusieurs territoires jurassiens. Plongée en immersion au cœur d'une logistique millimétrée, humaine et engagée.



Il est à peine l'aube lorsque la cuisine centrale prend vie. Du lundi au vendredi, une équipe dédiée de 21 professionnels s'active dans une cadence parfaitement synchronisée. Grâce à un matériel de pointe, la production s'enchaîne à un rythme méticuleux : réception des denrées, découpe, préparation des sauces et mijotage. Pour assurer les repas du week-end, un roulement rigoureux en cuisine prépare et conditionne les menus des samedis et dimanches.

Les plats cuisinés sont immédiatement mis en barquettes et refroidis rapidement en cellule de sécurité sanitaire. Les quais s'animent. La flotte de véhicules frigorifiques s'élance pour assurer les nombreuses tournées de livraison.

BIEN-ÊTRE, SANTÉ ALIMENTAIRE ET DIVERSITÉ DES CONVIVES

Avec 805 000 repas produits en 2025, La Grande Tablée assure une production quotidienne moyenne de 4 500 repas/jour (hors vacances scolaires). De la petite enfance aux aînés (crèches, écoles maternelles et élémentaires, collèges, pôle universitaire, adultes en entreprise, personnes âgées en maison de retraite ou bénéficiant du portage de repas à domicile), rien n'est laissé au hasard.

Loin d'une cuisine industrielle uniforme, l'équipe met un point d'honneur à travailler le « fait maison » et à apporter de l'originalité dans les menus. « *Nous essayons de proposer des recettes qui sortent de l'ordinaire*, explique Sylvain Royer, Directeur du Syndicat Mixte. *Nous varions notamment la préparation des fruits dans les compotes en y ajoutant de la fleur d'oranger ou de la menthe. Nous retravaillons aussi la cuisson des omelettes. C'est toute une organisation : si un seul maillon de la chaîne saute, c'est toute la production qui est impactée.* »

QU'EN PENSEZ-VOUS ?



Chaque midi, Paul et Léon déjeunent grâce aux repas préparés par La Grande Tablée, et le soir, le sujet revient sur la table familiale. *« Ils sont fans de la bonne nourriture, nous à la maison on évite tout ce qui est cuisine transformée »*, souligne le papa des garçons. Une exigence que les enfants retrouvent aussi dans leur assiette à l'école. Sauces maison, viandes locales, fruits et desserts : la cuisine centrale suscite volontiers les commentaires : *« L'autre jour, les nuggets étaient super bons, j'ai pris du camembert, du bon pain bio et une poire »*.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La santé alimentaire passe par des choix forts dans l'assiette. En 2025, 72 % des produits retenus sont labellisés, dont 36 % issus de l'agriculture biologique.

MENUS DE LA GRANDE TABLÉE : LOGICIELS.GRAND-DOLE.FR/INFOCONSO - SUIVEZ-NOUS SUR

LA GRANDE TABLÉE ET ETAPES METTENT LA MAIN À LA PÂTE



À l'occasion d'une belle initiative inclusive et gourmande, les équipes de La Grande Tablée ont accueilli les jeunes de l'établissement ETAPES des Mesnils-Pasteur pour confectionner 3275 cookies servis dans les écoles du Grand Dole.

LA RECETTE DES COOKIES DE LA GRANDE TABLÉE

Pour 8 personnes :

- 130 g de farine
- 100 g de pépites de chocolat
- 60 g de beurre frais
- 1 œuf
- 60 g de sucre blanc & 60 g de cassonade
- 1/2 cuillère à café de levure chimique

Mélangez les ingrédients, mettez-les en forme de boule, faites-les cuire à 180 degrés pendant 10 min. Bon appétit !

SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE : SENSIBILISER AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Du 23 septembre au 10 octobre, treize animations autour du développement durable ont été proposées sur le territoire du Grand Dole. Portées par les acteurs du territoire, elles ont permis de sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux, et de mettre en lumière les initiatives concrètes qui existent près de chez vous.

Les Grand Dolois ont une nouvelle fois répondu présents, avec plusieurs rendez-vous proposés sur le territoire. De la visite de la Grande Tablée au Jardin des Blanchots d'Amange à la projection du film *Le Voyage de Nicotino*, en passant par le ramassage de déchets à Damparis ou la découverte de la confluence de la Loue et du Doubs à Parcey, parmi bien d'autres initiatives, chacun pouvait trouver une manière de s'informer et de participer.



Projection du film Le voyage de Nicotino.



Visite des ateliers Mesnils Bike.

À travers cette programmation, le Grand Dole affirme sa volonté d'accompagner la transition écologique au plus près du terrain, en s'appuyant sur les communes, les associations, les partenaires et les habitants. Une dynamique collective essentielle pour préserver notre environnement et construire, ensemble, un territoire plus durable.

FORÊT DE CHAUX : DES ESPACES RENOVÉS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

Situés à quelques minutes de Dole, le parc animalier de La Sauline et le sentier de détente bénéficient de nouveaux aménagements. Plus accessibles, pédagogiques et sécurisés, ces deux sites emblématiques offrent désormais une expérience et un cadre de vie amélioré.

Inaugurés le 18 septembre par le Grand Dole, le Pays Dolois et l'Office National des Forêt (ONF), ces travaux visent à améliorer l'accueil des visiteurs tout en préservant la biodiversité forestière.

• **Parc de La Sauline :** Le site intègre des stationnements repensés (avec accès PMR), des cheminements piétons réorganisés, du mobilier de pique-nique neuf, des ateliers pédagogiques pour les familles et une mare forestière avec ponton d'observation.





• **Sentier de détente :** La boucle de 2 km s'équipe d'une zone d'accueil entièrement piétonne, d'une signalétique actualisée et d'agrès sportifs remis en état.

Plus inclusifs et intégrés dans leur environnement, ces deux espaces rénovés sont désormais accessibles à tous les habitants du territoire.

ALTERNANCES, STAGES : LE GRAND DOLE, UN TERRITOIRE QUI FORME



Chaque année, la Communauté d'agglomération du Grand Dole ouvre ses portes aux jeunes en formation. Accueillir un stagiaire ou un alternant, c'est leur permettre de découvrir concrètement les métiers du service public, d'acquérir une première expérience professionnelle et de mettre en pratique leurs connaissances. C'est aussi pour les services une manière de transmettre leur expérience et de faire découvrir la diversité des métiers de la collectivité. En moyenne, 300 stagiaires et 15 alternants sont accueillis chaque année au sein des services.

Accueillir un jeune, c'est lui offrir une expérience concrète et un encadrement au cœur des bureaux, des ateliers et du terrain, aux côtés de celles et ceux qui font vivre la collectivité. C'est aussi, pour l'Agglomération du Grand Dole, l'occasion de transmettre un savoir-faire et de rester connecté aux nouvelles générations. Un pari gagnant-gagnant, pour les jeunes comme pour le territoire.

À l'heure où plus de 21 % des jeunes de moins de 25 ans sont confrontés au chômage (INSEE, 2e trimestre 2026), l'apprentissage permet d'acquérir une première expérience professionnelle tout en poursuivant sa formation. Il offre aux jeunes l'occasion de découvrir concrètement un métier, de développer leurs compétences et de mieux appréhender les attentes du monde professionnel.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

« C'est ma toute première expérience professionnelle, et je suis vraiment heureux de découvrir le service public. Être derrière la caméra pour filmer ces moments, c'est une belle façon de commencer. »



EMERIC BARON
alternant vidéaste au Service Communication

« Mes missions principales consistent à déployer et animer la stratégie d'attractivité globale du territoire (touristique, résidentielle et économique), à piloter l'accueil et l'accompagnement des nouveaux arrivants. C'est un territoire charmant à très fort potentiel. »



LAUREEN ROUSSEAUX
alternante au Service Attractvité et aménagement du territoire

Une expérience qui peut faciliter la recherche d'un emploi à l'issue de la formation. Car l'expérience est bien souvent la clé d'une insertion réussie et durable sur le marché du travail !

LE GRAND DOLE RECRUTE !

• UN DIRECTEUR DU RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Plus d'informations sur internet : www.grand-dole.fr/les-offres-demploi

Vous êtes interessé par l'une de ces offres ?

Adressez vos candidatures (lettre de motivation et Curriculum Vitae) par email à l'adresse suivante : drh@dole.org

ou par courrier à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole Direction des Ressources Humaines place de l'Europe - 39100 Dole

MOBY

VOTRE NOUVEAU COMPAGNON DE VOYAGE

MOBY répond à toutes vos questions directement sur WhatsApp !



***MOBY* : Le nouvel assistant IA de Grandole Mobilités** qui répond à vos besoins où que vous soyez.
12:29

Horaires, itinéraires, tarifs, abonnements... **Posez simplement votre question.**
05:56 ✓✓

Disponible **à toute heure**, il vous **répond immédiatement.**
20:13

Et si besoin, **nos conseillers prennent le relais.**
15:32 ✓✓

Scannez le QR Code pour discuter avec *MOBY* sur WhatsApp !
grandole-mobilites.fr
0 800 346 800

grandole mobilités

DAO N°CP 260675